

CHAMPIONNATS SUISSES EN PATINAGE ARTISTIQUE 2010

1. Conditions de participation

1.1 Catégorie Minimes (U 12)

Filles

S'il y a plus de 50 participantes, la commission Figure partage les concurrentes en deux groupes selon leur date de naissance.

Toutes les participantes patinent le programme court ainsi que le programme libre.

La championne suisse Minimes est promue en catégorie Espoirs et ne peut défendre son titre.

Les patineuses classées 2^{ème} et 3^{ème} peuvent être promues en catégorie Espoirs.

Une suppression ou diminution du temps d'entraînement est possible si le nombre de patineuses est trop important.

1.2. Catégorie Espoirs (U 13)

Filles

S'il y a plus de 50 participantes, la commission Figure partage les concurrentes en deux groupes selon leur date de naissance.

Toutes les filles patinent le programme court ainsi que le programme libre.

La championne Suisse Espoirs peut être promue en catégorie Novice indépendamment des exigences d'âge ou de tests.

Une suppression ou diminution du temps d'entraînement est possible si le nombre de patineuses est trop important.

Garçons

Tous les garçons patinent le programme court ainsi que le programme libre.

Le champion Suisse Espoirs peut défendre son titre, à condition qu'il remplisse les exigences d'âge selon les règlements techniques de l'USP.

Le champion Suisse Espoirs peut être promu en catégorie Novice, indépendamment des exigences d'âge et de tests.

1.3 Catégorie Novice (U14)

Filles

S'il y a plus de 50 participantes, la commission Figure partage les concurrentes en deux groupes selon leur date de naissance.

Toutes les filles patinent le programme court ainsi que le programme libre.

La championne Suisse Novice U14 est promue en catégorie Novice U15 (ou plus haut selon l'état des tests) et ne peut défendre son titre. Les patineuses classées 2^{ème} et 3^{ème} peuvent être promues en catégorie Novice U15 (ou plus haut selon état des tests).

Une suppression ou diminution du temps d'entraînement est possible si le nombre de patineuses est trop important.

1.4. Catégorie Novice (U15)

Filles

S'il y a plus de 50 participantes, la commission Figure partage les concurrentes en deux groupes selon leur date de naissance.

Toutes les filles patinent le programme court ainsi que le programme libre.

La championne Suisse Novice (U15) peut être promue en catégorie Juniors, indépendamment des exigences d'âge et de tests.

Une suppression ou diminution du temps d'entraînement est possible si le nombre de patineuses est trop important.

Garçons et couples

Les garçons et les couples patinent le programme court ainsi que le programme libre.

Les champions Suisses Novice peuvent défendre leur titre, à condition qu'ils remplissent les exigences d'âge selon les règlements techniques de l'USP.

Les champions Suisses Novice peuvent être promus en catégorie Juniors, indépendamment des exigences d'âge et de tests.

1.5 Catégorie Juniors et Seniors B

Dames

Tous les Juniors et Seniors B patinent le programme court

Dans la catégorie Juniors, les 30 premières se qualifient pour le programme libre.

Dans la catégorie Seniors B, toutes les participantes se qualifient pour le programme libre.

Le programme court des Seniors B sera patiné le vendredi et le programme libre le samedi. Le programme court des Juniors a lieu également le samedi.

Le programme libre des 30 meilleures Juniors a lieu le dimanche.

Les championnes Suisses Juniors et Seniors B peuvent défendre leur titre, à condition qu'elles remplissent les exigences d'âge selon les règlements techniques de l'USP.

La championne Suisse Juniors peut être promue en catégorie Elite, indépendamment des exigences d'âge et de tests.

Messieurs et Couples

Les Messieurs et les Couples patinent le programme court ainsi que le programme libre.

Les championnes Suisses Juniors et Seniors B peuvent défendre leur titre, à condition qu'elles remplissent les exigences d'âge selon les règlements techniques de l'USP.

Les champions Suisses Juniors peuvent être promus en catégorie Elite, indépendamment des exigences d'âge et de tests.

Les Seniors B patinent leurs programmes le vendredi et samedi, les Juniors le samedi et dimanche.

1.6 Catégorie Elite**Dames**

Toutes les participantes patinent le programme court ainsi que le programme libre.

Messieurs et Couples

Les messieurs et les couples patinent le programme court ainsi que le programme libre.

2. Dispositions générales**2.1 Tirage au sort pour le programme court et ordre de départ du libre**

Pour le tirage au sort du programme court, les participants - indépendamment de leur nombre - seront partagés en deux groupes ("early" avec un nombre de points moins important et "late" avec un nombre de points plus élevé) selon le nombre de points du "Personal Best".

Lors d'un nombre impair de participants, le groupe avec les "Personal Best" plus élevés sera plus grand. La répartition des groupes d'échauffement sera fait après le tirage au sort. Ainsi, un groupe mixte peut se créer au milieu du nombre de participants.

Les patineurs avec un nombre de points peu élevé ("early") tireront les numéros de départ de la première partie de la compétition. Le groupe "early" sera lui-même partagé en deux groupes, les patineurs sans résultat "Personal Best" et ceux avec un résultat "Personal Best". Les premiers numéros de départ sont tirés par les patineurs sans résultat "Personal Best". Ensuite ceux avec des résultats "Personal Best" tireront les numéros de départ du groupe «early».

Les patineurs avec les nombres de points plus élevés ("late") patinent le programme court dans la deuxième partie. Ce groupe se divise également en deux groupes. Les meilleurs 12 de la liste "Personal Best" seront fixés et tireront les derniers 12 numéros de départ, les patineurs restants tireront les numéros plus bas du groupe "late". Si dans le groupe "late" se trouvent 12 patineurs ou moins, le groupe n'est pas divisé.

Pour l'établissement du nombre de points "Personal Best", les critères suivants sont observés:

- Le résultat des Championnats suisses de l'année précédente - sauf pour Minimes et Espoirs
- Les concours Swiss-Cup de la saison courante lesquels ont lieu avant les Championnats suisses
- Les résultats des compétitions ISU 2009 qui ont eu lieu avant les Championnats suisses respectifs ainsi que les résultats des CE 2009, CM 2009 et CM Juniors 2009.

L'ordre de départ des programmes libres sera effectué conformément aux «ISU Technical Rules Single & Pair, Rule 548, par. 3».

2.2 Annonce, organisation, jurys et panels techniques

Les Championnats Suisses sont annoncés par l'USP. Leur organisation est effectuée par une association régionale ou un club en étroite collaboration avec l'USP.

Tous les jurys et les panels techniques sont convoqués par l'USP.

Pour tout complément d'information, se référer aux règlements techniques de l'USP.

2.3 Subvention de l'USP (selon convention signée avec l'USP)

L'USP prend en charge:

- CHF 150.-- par heure de glace pour les Championnats Suisses (à part les CS Elite où une subvention de CHF. 100.-- par heure est octroyé) pour les entraînements officiels et le concours. L'organisateur doit envoyer à l'USP un justificatif original de la facture de la glace ainsi qu'un bulletin de versement.
- le voyage, le logement et les repas des jurys et des panels techniques
- les médailles des trois premiers classés par catégorie.

2.4 Finances d'inscription

Les finances d'inscription sont payables au plus tard aux dates indiquées dans l'annexe 1 sur le compte de l'USP CCP 84-5561-2, le timbre postal faisant foi. Aucune finance d'inscription ne sera remboursée. Si nécessaire, des bulletins de versement peuvent être obtenus auprès du secrétariat de l'USP (tél. 031 / 359 73 60; E-mail: info@swissiceskating.ch).